



Groupe scolaire
Maurice GENEST
25 rue Victor Basch
63200 RIOM
Tel : 04/73/38/04/11

@ : ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr
<https://sitescooles63.ac-clermont.fr/0631930f>

Compte rendu du premier conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

Présents :

Représentants de parents : Mme FRIGOLA-MONDRIA, Mme WOJAK, Mme FLEURY, M. BENVENISTE, Mme HOURLIER, Mme COUDIGNAT, M. DU COUEDIC, Mme GROSS SCHWING, Mme BELZ, Mme CALVEZ, Mme HEBERT, Mme VATHERE

Mairie : M. VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires et Mme FAFOURNOUX

Enseignants : Mmes NALLET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, BARNOLA, CORBELIN, ROSSIGNOL, SALANON, MIRET, CENCERRADO, POUMEROL, CHEVILLOT, PRIOLET, GALINAUD, MARC et M DEBARD, Mmes REMY et GUITTARD, stagiaires.

ATSEM : Mme SALGUEIRO

Excusées : Mme SANCIER, IEN Riom Limagne, Mmes INACIO et CHOTARD, enseignantes, Mmes VLUGGENS, PRUNIERE, LAMOUR, MANGIN et THAMMA, parents d'élèves et Mme CHAMPEL, conseillère municipale

1. Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 :

Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 453 ; Nombre de votants : 211

Taux de participation de 46,58% ; Nombre de bulletins nuls : 49

Le taux de participation augmente mais le nombre de bulletins blancs ou nuls aussi. Pour les prochaines élections, nous reconduisons le **vote exclusivement par correspondance**. Nous étudions la mise en place du vote électronique.

2. Bilan des effectifs :

324 élèves : 35 PS, 36 MS, 42 GS, 37 CP ; 43 CE1 ; 46 CE2 ; 43 CM1 et 42 CM2 répartis en :

- Maternelle : 1 PS/MS à 23 (11+12), 1 MS à 24 élèves, 2 PS/GS à 21 (12+9) et à 23 élèves (12+11) et 1 GS à 22 élèves
- Elémentaire : 2 CP à 18 et 19 élèves ; 4 CE1/CE2 à 22-23 élèves (12+11) (9+13) (12+10) (12+10), 2 CM1 à 21 et 22 élèves et 2 CM2 à 19 et 23 élèves

Nous constatons une baisse régulière des effectifs. Pour mémoire, l'année dernière : 341 élèves à la rentrée. Cette tendance se retrouve dans d'autres écoles de Riom. La future carte scolaire sera étudiée en mars.

Les parents indiquent qu'ils ont un retour positif de leurs enfants. Ces derniers ont constaté dès le premier jour de classe que les classes et la cantine sont moins bruyantes et qu'en élémentaire, les maitresses étaient plus disponibles pour les enfants.

3. Équipe pédagogique

Mme DAVAILLE Victoria a été nommée sur l'école pour son service civique. Ses missions sont de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école (participer à l'accueil, accompagner l'activité d'un petit groupe, gérer la BCD...). Son aide sera également requise pour accompagner les sorties scolaires.

L'équipe pédagogique et les parents remercient Mme RAMDANI Mouna, service civique durant l'année 2021-2022.

4. Calendrier scolaire et fréquentation scolaire :

- Vacances de la Toussaint : du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre 2022 au matin
- Vacances de Noël : du vendredi 16 décembre après la classe au mardi 3 janvier 2023 au matin
- Vacances d'hiver : du vendredi 3 février 2023 après la classe au lundi 20 février 2023 au matin
- Vacances de printemps : du vendredi 7 avril 2023 après la classe au lundi 24 avril 2023 au matin
- Pont de l'ascension : du mercredi 17 mai 2023 après la classe au lundi 22 mai 2023 au matin
- Vacances d'été : le vendredi 7 juillet 2023 après la classe

Nous remarquons une hausse de départs en vacances hors temps scolaire. Il est rappelé que **l'assiduité constitue une obligation légale** pour tout élève inscrit dans une école.

5. Règlement intérieur :

Le règlement scolaire a été lu et adopté par le conseil d'école.

Les modifications concernent :

- la communication par mail des informations liées à l'école,
- la mise en place du nouveau protocole sanitaire.

6. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Comme indiqué lors des réunions de rentrée, le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs (incendie, tempête, séisme, transport de matières dangereuses...) ou à des situations d'urgence particulière. Différents sons sont mis en place pour avertir du danger.

Durant l'année scolaire, l'école organisera au moins 3 exercices :

- L'exercice « évacuation incendie »,
- Un exercice « attentat-intrusion » départemental avant les vacances de Noël. Les parents seront informés en amont.
- Un exercice « confinement tempête » au deuxième trimestre.

Une mallette de matériel de secours (contenant brassards, radio, ruban adhésif, trousse de secours, sucre, bouteilles d'eau...) se trouve dans chaque classe. Il faudrait que chaque lieu où l'on pourrait être contraint de se confiner soit muni d'une mallette.

Le futur PPMS sera mis en place par la Mairie la rentrée prochaine.

INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

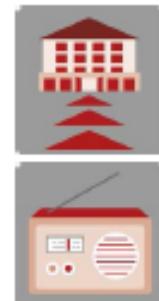
En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :
3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.



FRÉQUENCE France Bleu :	102.5	Mhz
FRÉQUENCE France Info :	105.5	Mhz
FRÉQUENCE France Inter :	90.4 ou 90.8	Mhz (à compléter)
FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :		
102.5 France Bleu Pays D'Auvergne		Mhz
105.5 France Info		(à compléter)

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.



Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



7. Bilan financier :

Début année 2021-2022 :

9 604,63 €

Désignation	Entrées	Sorties
Cotisations parents (adhésion OCCE, cinéma, sorties scolaires...)	2 528,53 €	
Sorties scolaires de fin d'année		5 224,04 €
Voyages avec nuitées	5 639,00 €	8 657,00 €
Subvention Mairie	1 019,44 €	
Subvention Mairie Projets	1 350,00 €	
Subvention APE	1 500,00 €	
Noël	1 438,30 €	598,34 €
Photos scolaires	2 382,50 €	1 279,68 €
Kermesse avril	1 197,00 €	
Adhésion OCCE et assurance école		816,40 €
Activités pédagogiques : cinéma, spectacle, ...		2 534,20 €
Achat péda classes, école		626,87 €
Madeleines Bijou	3 103,12 €	2 583,90 €
Spectacles de fin d'année	69,29 €	266,68 €
Gobelets	97,00 €	
Journal scolaire	197,00 €	
Total :	20 521,18 €	22 587,11 €

Début année 2022-2023 :

7 538,70 €

8. Point avec la Mairie sur :

- Sécurisation de la rue et alentours de l'école : 4 bornes ont été installées : place Malouet ; au début et à la fin de la rue Victor Bash et impasse Malouet
Des télécommandes vont être distribuées à la place des badges pour l'école.
Le stationnement est interdit dans la rue.
Un passage piéton est redemandé sur la place de la fédération afin de sécuriser le passage des élèves sur ce parking.
- Self collaboratif : Les enfants peuvent décider de la quantité désirée de nourriture. Le passage avec plateau facilite le calme et amoindrit le bruit car les enfants sont plus actifs et attendent moins. Les dames de cantine ont été formées en immersion sur une autre école de Riom et sont ravies de ce changement. Cela n'impacte pas les heures d'entrée en classe.
- Temps d'Activités Pérисcolaires (TAP) : une incompréhension est exprimée par les délégués de parents d'élèves. La garderie est payante dès 16h. Or des familles laissent leurs enfants sur l'école pour qu'ils puissent bénéficier des TAPS gratuites qui ne débutent qu'à 16h30. Cela revient à faire payer les familles dont les enfants sont inscrits aux TAP.

9. Les projets, activités et sorties à venir :

- Ecole et cinéma : projet reconduit cette année
- Chaque classe ira voir un spectacle de la ville de Riom.
- Loubeyrat : Les 4 classes de CM ainsi que les classes de MS et de CE1/CE2d sont allées à Loubeyrat. Les autres classes iront dans l'année.
- Plusieurs projets sont en cours avec les classes de l'école : projets autour de l'eau, projet technologique, projet danse, projet avec le patrimoine, projet Web Radio, journal de l'école...
- Des représentations scolaires seront proposées en fin d'année au Rexy ou à Dumoulin :
 - Le 30 mai,
 - Le 13 juin,
 - Le 29 juin.
- Poursuite des conseils d'élèves

10. Rappel Protocole pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) :

- Cadre réglementaire du programme pHARe (plan de prévention du harcèlement à l'école) :

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement (LOI n°2022 du 2 mars 2022- art. 1), droit repris dans l'Article L111-6 du Code de l'éducation : « *Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale* ».

L'école a adhéré à la charte d'engagement dans le programme pHARe. Un protocole d'intervention « école » a été créé pour prévenir, soutenir et accompagner les élèves dans les situations d'intimidation.

- D'autres actions menées dans l'école :
 - Formation des adultes par la circonscription
 - 10h d'enseignement pour les élèves élémentaires sur la thématique du climat scolaire (confiance en soi, émotions, harcèlement, vivre ensemble, empathie, prévention des conflits...)
 - Actions ponctuelles, projets, participation au concours Non Au Harcèlement, information auprès des familles, etc
- Ressources au sein de la circonscription :
 - Une équipe ressource : Composée de l'IEN, de psychologues éducation nationale, de maîtres spécialisés, d'une directrice d'école
 - Un espace dédié aux enseignants (ressources et suivi des actions dans l'école) : La plateforme pHARe

11. Associations de Parents d'Elèves :

Projets : vente des sapins, chocolats pour Pâques..., conférences organisées avec l'école Jean Rostand et organisation de moments conviviaux pour rencontrer les familles.

Le prochain conseil d'école aura lieu **le jeudi 9 mars à 18h.**

Les secrétaires de séance :

Mmes CHEVILLOT et SALANON

La directrice :

V. BAUFOND